

Pour Pierre Bardiès, président du Smah, il faut rester « très vigilant » Smmar, Smah, Sage... quelle différence ?

 2 min



Pierre Bardiès, en tant que président du Smah, que pouvez-vous nous dire sur l'état des réserves d'eau sur le Limouxin et la Haute Vallée ? Les pluies de mai et juin permettront-elles de limiter la casse ?

Vous m'auriez posé la question il y a un mois, j'aurais dit que nous étions très inquiets. C'est vrai que, depuis, les pluies ont un peu apaisé ces inquiétudes, avec la remontée des niveaux des barrages... Mais pas totalement. Il nous faut rester très vigilants car les nappes phréatiques sont loin d'être remplies.

Nous avons eu la chance d'avoir des petits orages qui n'ont pas fait trop de dégâts. Ces pluies sont un bienfait pour l'agriculture notamment, même si certains viticulteurs ont même eu trop d'eau et sont désormais inquiets face à la propagation du mildiou.

Vous dites que les nappes phréatiques ne sont pas assez remplies : qu'est-ce que cela implique pour les usagers de l'eau ?

Il faut que chacun reste extrêmement vigilant sur son usage de l'eau. Ce n'est pas facile pour les populations de le comprendre, je le conçois. On leur demande d'économiser l'eau alors qu'il a plu, beaucoup croient que tout est réglé. Mais ces pluies et ces orages n'ont alimenté que la surface des sols.

En réalité, l'état de la ressource est inquiétant, et chacun doit continuer à s'adapter. Que ce soit pour un usage personnel, arroser les espaces verts ou les terrains de sport, chacun doit y mettre du sien. Au Smah, nous avons établi un ordre de priorité : d'abord l'accès à l'eau potable des personnes, ensuite l'accès à l'eau pour les agriculteurs et enfin les loisirs. Nous respecterons scrupuleusement ce cadre quoi qu'il en soit.

Ce sont des mesures qui s'imposent d'elles-mêmes au vu du changement climatique que nous connaissons. Ce n'est pas pour rien que l'eau est appelée l'or bleu.

Autrement dit, nous ne sommes pas à l'abri d'une forte sécheresse cet été ?

Tout dépendra des précipitations et des températures, je ne suis pas devin. Mais quoi qu'il en soit, la vigilance est de mise. C'est pour cela que le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar) a animé des Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) bien avant le début de la saison estivale. Pour que tous les usagers puissent se concerter et qu'un usage partagé et intelligent de cette précieuse ressource soit acté. Mais autant les professionnels du loisir que les agriculteurs sont prêts à s'adapter.

Quelles solutions peuvent d'ores et déjà être mises en place pour économiser l'eau ?

Les particuliers peuvent, par exemple, investir dans un récupérateur d'eau de pluie pour arroser leurs plantes. À Saint-Martin-de-Villereglan [dont il est maire, NDLR], nous avons même proposé de faire une commande collective. Déjà, dans notre territoire, les communes se sont tournées vers des plantes méditerranéennes, adaptées aux climats plus arides et moins gourmandes en eau, pour leurs espaces verts.

Après, il faut espérer qu'il pleuve davantage et qu'il neige bien cet hiver pour que les nappes se remplissent de nouveau. Sans quoi... cela va devenir très

compliqué.

Marie Dédéban

Pour ce premier sujet de notre série d'été consacrée à l'eau, Pierre Bardiès fait le point sur l'état de la ressource en eau dans le Limouxin et la Haute Vallée.

Le président du Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude s'inquiète de l'état des nappes phréatiques et appelle les usagers de l'eau à être raisonnables.

«

Il faut espérer qu'il pleuve et qu'il neige bien cet hiver

En ce qui concerne l'eau, on a vite fait de se mélanger les pinceaux face à la multitude d'acteurs et d'intervenants. Voici un petit lexique pour s'y retrouver plus facilement.

- Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude (Smah)

Créé en 2004, le Smah couvre l'amont du bassin-versant de l'Aude. Il travaille avec les différents maires et acteurs du territoire pour mener des travaux sur son périmètre. Ses objectifs et actions sont multiples : acquérir des parcelles pour offrir davantage d'espace aux rivières en cas de crue tout en protégeant les habitations, gérer la végétation, ou encore protéger les zones humides.

- Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar).

Ce syndicat départemental est en charge de la coordination du Smah et des six autres syndicats d'aménagements de l'Aude. Il met à leur disposition des techniciens et recherche des financements, par exemple dans le cadre des programmes d'actions de prévention des inondations.

- Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage)

Créé il y a dix ans, il s'agit d'un document élaboré par l'ensemble des usagers de l'eau. Coordonné par le Smmar, il vise entre autres à renforcer la concertation entre les acteurs locaux vers une stratégie de gestion partagée entre tous les usagers de l'eau.

